



# Arrêtés municipaux

EXTRAIT DU REGISTRE

## DISPOSITIONS ORGANIQUES

Délégation provisoire de fonctions et de signature aux adjoints au Maire  
Congés de la Toussaint 2024

LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE,

vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2122-18 et suivants,

vu son arrêté municipal du 22 novembre 2022 portant délégations de fonctions du Maire à ses adjoints,

considérant qu'il convient, au regard de l'absence de certains élus pendant la période des congés de la Toussaint 2024, d'organiser la répartition des délégations du Maire aux adjoints pendant cette période provisoire,

### ARRETE

**ARTICLE 1 :** DELEGUE provisoirement à chacun des adjoints les fonctions suivantes, selon la répartition et pour la période indiquée dans le tableau ci-dessous, sous réserve de la présence éventuelle dans cette période du titulaire de la délégation concernée :

Titulaires de la délégation	Délégations provisoires
<b>Romain MARCHAND</b> Aménagement de la Ville Personnel communal/ dialogue social Logement social Construction de logements Coordination avec les bailleurs sociaux	Méhadée BERNARD : du 28 octobre au 3 novembre 2024 inclus
<b>Atef RHOUMA</b> Commerce Artisanat Marchés Développement économique-emploi Économie sociale et solidaire	Guillaume SPIRO : du 23 octobre au 3 novembre 2024 inclus
<b>Nathalie LERUCH</b> Lutte contre toutes les discriminations Égalité femmes - hommes Mémoire Archives Relations internationales	Boukary GASSAMA : du 18 au 27 octobre 2024 inclus

<b>Alain BUCH</b> Politique sportive Quartier Ivry-Port	Guillaume SPIRO : du 19 octobre au 3 novembre 2024 inclus
<b>Clément PECQUEUX</b> Ecologie urbaine Intercommunalité Quartier Marat-Parmentier	Méhadéc BERNARD : du 18 au 27 octobre 2024 inclus
<b>Fabienne OUDART</b> Affaires scolaires et politiques éducatives l'enfance Quartier Centre-ville	Boukary GASSAMA : du 19 au 27 octobre 2024 inclus
<b>Ghaïs OURABAH-BERTOUT</b> Citoyenneté et autonomie des personnes âgées Lutte contre l'habitat indigne	Boukary GASSAMA : du 27 octobre au 3 novembre 2024 inclus
<b>Mounia CHOUAF</b> Petite enfance	Clément PECQUEUX : du 29 au 31 octobre 2024 inclus
<b>Bernard PRIEUR</b> Démocratie Assemblée citoyenne Vie associative Quartier du Petit-Ivry	Guillaume SPIRO : du 21 octobre au 3 novembre 2024 inclus
<b>Bertrand QUINET</b> Politiques solidaires et politiques d'insertion Coordination des Maisons de quartier Logements d'urgence et résidences sociales	Kheira FRIJH-BENGLABOU : du 20 octobre au 3 novembre 2024 inclus

**ARTICLE 2 :** DIT que ces délégations de fonctions comprennent le pouvoir de signer tout acte relevant du domaine délégué.

**ARTICLE 3 :** AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication :

- à la Préfète du Val-de-Marne,
- au Comptable public,
- à Madame la Directrice Générale des services de la Mairie pour l'information de l'administration communale,
- aux intéressé.e.s.

FAIT EN MAIRIE LE 18 OCT. 2024

TRANSMIS EN PREFECTURE  
LE 18 OCT. 2024  
RECU EN PREFECTURE  
LE 18 OCT. 2024  
PUBLIE PAR VOIE ELECTRONIQUE  
LE 18 OCT. 2024



Le Maire d'Ivry-sur-Seine,

Philippe BOUYSSON